Route de Cahors 46100 CAMBES
Tél : +33 (0)5 65 40 02 96 - Fax : +33 (0)5 65 40 07 48
www.cmpc-sa.com - E. mail : contact@cmpc-sa.fr

THERMO GLACE

PAILLETTES CONTRE LE VERGLAS, NEIGE ET GLACE

CARACTERISTIQUES

Composé à 77 % de chlorure de calcium, spécialement étudié pour intervenir contre le verglas et la neige.

Présentation sous forme de paillettes blanches très avides d'eau et très solubles qui absorbent l'humidité de l'air au contact de l'atmosphère.

Se dissout en dégageant de la chaleur permettant de faire fondre la neige et le verglas, supprimant ainsi les causes de glissade.

Efficace jusqu'à - 51 °C (2,5 fois plus que le sel) et procure une rémanence de 1 à 4 jours en anti-verglas.

PROPRIETES PHYSIQUES

Aspect :	écailles
Couleur :	blanche
Odeur :	inodore
Densité à 20°C :	0,8 +/- 0,1
Granulométrie :	4/10 mm
pH à 5 % :	7 +/- 1
Ininflammable	

PRECAUTIONS EVENTUELLES

Aucune précaution particulière.
Stockage dans un endroit frais et sec en emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

MODE D'EMPLOI

Traitement préventif

Epandre régulièrement sur la surface à traiter à l'aide d'une pelle ou d'un récipient. Le produit appliqué s'opposera ainsi à la prise du verglas et à l'adhérence de la neige même par chute abondante.

Epandage préventif : 20 g/m².

Traitement curatif

Epandre le produit à l'aide d'une pelle ou d'un récipient.

Pour le traitement sur la neige épaisse il est recommandé d'en balayer le plus possible avant d'effectuer le traitement.

Après quelques minutes, le verglas et la neige se décollent du sol, il sera alors aisé de dégager le sol d'un coup de balai ou de pelle.

Epandage curatif :
- verglas 30 g/m² ;
- neige (moins de 5 cm) 40 g/m² ;
- neige tassée ou glace 80 g/m².

25 kg

Consultez nos FDS sur Quick FDS

USAGE PROFESSIONNEL

Les indications d'emploi ci-dessus ne sont que des recommandations générales dont l'adaptation à chaque cas particulier est laissée au compte de l'utilisateur. Nous déclinons toute responsabilité quant aux conséquences de cette adaptation eu égard aux nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle. Notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités conformes aux spécifications d'emploi figurant sur l'emballage.
Indice 3 / Janvier 2013

afaq ISO 14001 Environnement AFNOR CERTIFICATION
afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION
afaq OHSAS 18001 Santé Sécurité au Travail AFNOR CERTIFICATION